



Lycée Polyvalent Jean MONNET

Rue Jean MONNET

95130 FRANCONVILLE

☎ 01 30 72 46 61

📠 01 30 72 51 36



PROJET D'ETABLISSEMENT

2024-2026

LA PROBLEMATIQUE DE L'ETABLISSEMENT

Le Lycée Jean MONNET est situé en zone urbaine très dense sur la commune de Franconville et fait partie du bassin d'Enghien. Son effectif comprend 100 professeurs. Cette équipe enseignante est stable depuis plusieurs années, la moyenne d'âge des professeurs de plus de 50 ans (24 %) étant supérieure à la moyenne académique. Il existe un faible taux de personnels enseignants ayant moins de deux ans de service au sein de l'EPL (26 % établissement taux stable/académique : taux de 30 % et départemental : 31 %). Il n'existait pas de projet d'établissement formalisé depuis plus de 5 ans correspondant au projet académique 2020-2024 ainsi qu'un contrat d'objectifs à échéance de 3 ans.

Dix personnels « Assistants d'Education » constituent la vie scolaire, encadrés par deux personnels C.P.E :

- 1 à temps plein
- 1 à 80%

Les Assistants d'Education ont un rôle important dans l'encadrement, la surveillance des élèves. Cependant ils sont faiblement mobilisés pour :

- ✓ la mise en place d'actions éducatives et de remédiations selon les besoins exprimés des élèves (suivi de classes spécifiques attribuées)
- ✓ L'organisation d'ateliers éducatifs sur le temps de la pause méridienne afin de favoriser le « vivre ensemble » et les conditions d'accueil au sein du Lycée (ateliers culturels et éducatifs devant être mis en place à partir de l'année 2024-2025).

Cet établissement accueille en septembre 2024 un public de 1433 élèves et étudiants, ce qui représente une stabilisation des effectifs par rapport à celui de 2023. Ce chiffre est conforté par la section de STS préparant au BTS ABM (Analyse de Biologie Médicale) en formation initiale et d'un DTS IMRT (Imagerie Médicale et Radiologique Thérapeutique). Le public accueilli est composé en majorité de CSP moyennes ou plutôt défavorisées (moyens et favorisés pour 40,6 % de l'effectif global, moyens et défavorisés pour 59,4%). Cette structuration des CSP est également présente pour la partie technologique.

Le lycée polyvalent Jean MONNET bénéficie d'une image favorable envers les usagers. Implanté à Franconville, ville située sur le versant nord-ouest de Paris, à la « frontière » de secteurs fortement urbanisés et de la Plaine de France (Seine Saint Denis), le lycée Jean MONNET attire notamment des jeunes du bassin d'Enghien et d'Argenteuil ne relevant pas naturellement du secteur de recrutement.

Son accès est aisé en véhicule personnel puisque situé près des autoroutes A15 et A115 mais éloigné de la gare de Franconville (bus ou accès après 20 minutes de marche). Si les bâtiments semblent encore solides et sont bien entretenus (établissement ouvert depuis septembre 1989), ils sont cependant vieillissants tout comme les équipements mobiliers (infiltrations d'eau, peintures murales écaillées dans certaines salles, fenêtres qui ne ferment plus correctement).

Un effectif de 7 ETP personnels T. O. S participe à son fonctionnement.

- Les élèves sont principalement issus de différentes communes de résidence : Franconville, Ermont, Montigny les Corneilles, Herblay représentant plus de 85% de l'ensemble des élèves et 70% pour les voies technologiques.

L'évolution des effectifs de l'EPL indique une stabilisation depuis 5 ans (de 1300 à plus de 1400 élèves) notamment pour la partie Générale et Technologique ce qui représente toujours un enjeu pour assurer

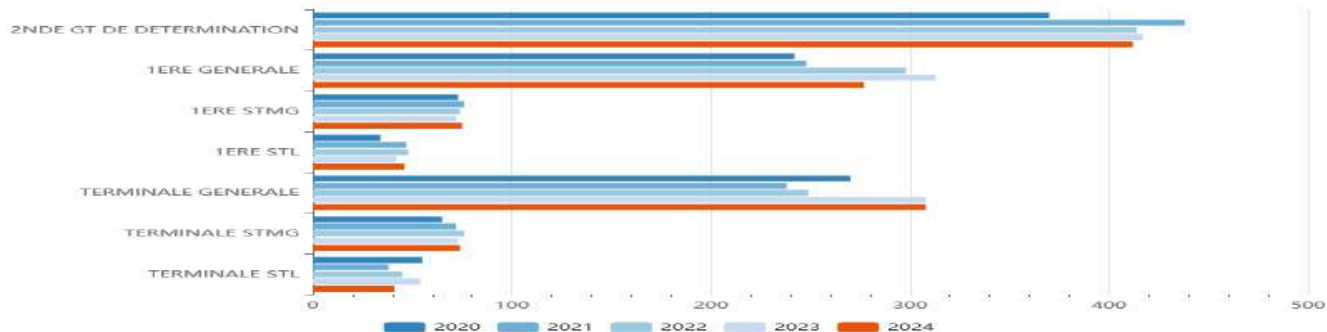
l'intégration de ce public nombreux sur des bâtiments constants (le lycée comporte trois bâtiments distincts) mais ne dispose pas d'Amphithéâtre.

Les Statistiques EPLE – source plateforme ARCHIPEL du Rectorat de Versailles

Nombre de divisions : 46 ainsi réparties :

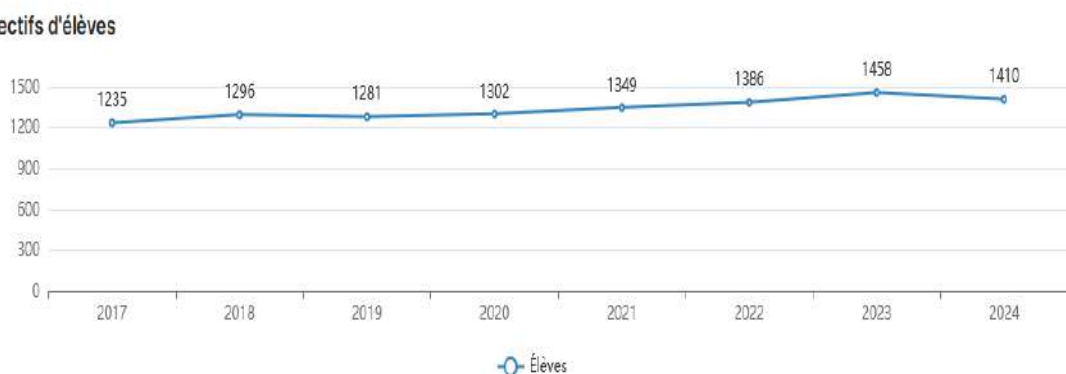
Evolution effectifs par MEF – Source Rectorat de Versailles

Nombre d'élèves de niveau lycée GT



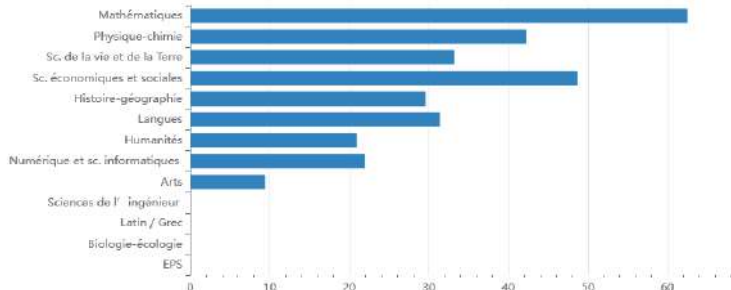
Effectifs rentrée 2025	Sconet	Nombre de classes	Dont STMG GF	Dont STMG MERCA	Dont STMG RHC
Total 2ndes	455	13			
Total 1ère	315	8			
Total Terminales	280	8		1	1
Total GT	1050	30	3		
1ere stl	45	1,5			
1ere stmg	70	–2div			
Term stl	46	1,5			
TSTMG	74	3 grp 2 Div	1	1	1
TBTS	21	1			
DTS	116	3			
1BTS	33	1			
Total EPLE	1455	42			

Effectifs d'élèves



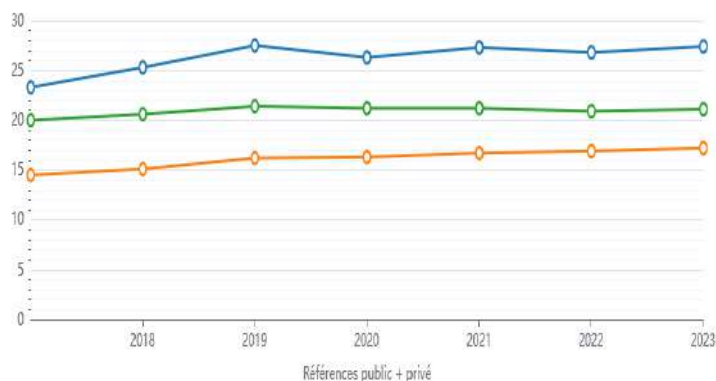
Répartition effectif par spécialité

Part d'élèves selon les enseignements de spécialité en 1ère générale (2024)



Evolution élèves Boursiers

Taux de boursiers (lycée GT)



Le Lycée situé sur la commune de Franconville au sein du quartier « Franconville la Garenne – Quartier Jean MONNET » et constitué pour 60 % de maisons individuelles et 42 % d'appartements, montre un environnement donnant une impression positive. Cependant la proximité du quartier Bel Air et de la ville de Montigny-lès-Cormeilles (juste derrière le lycée) peut apporter ponctuellement des tensions par le flux de jeunes issus de quartiers difficiles.

Demeure un point de vigilance sur un bois aux abords immédiats de l'EPL sur l'extérieur (des travaux de sécurisation actés par la Région IDF doivent sécuriser par fermeture avec grilles de 2m40 pour l'année 2024 – 2025).

➤ Description des locaux et conditions d'accueil :

Le lycée construit en 1989 dispose de locaux agréables et de salles de classes valorisées par un équipement informatique et multimédia de qualité (15 TBI et ENI avec un parc informatique important, l'ensemble des salles fonctionnant en réseau).

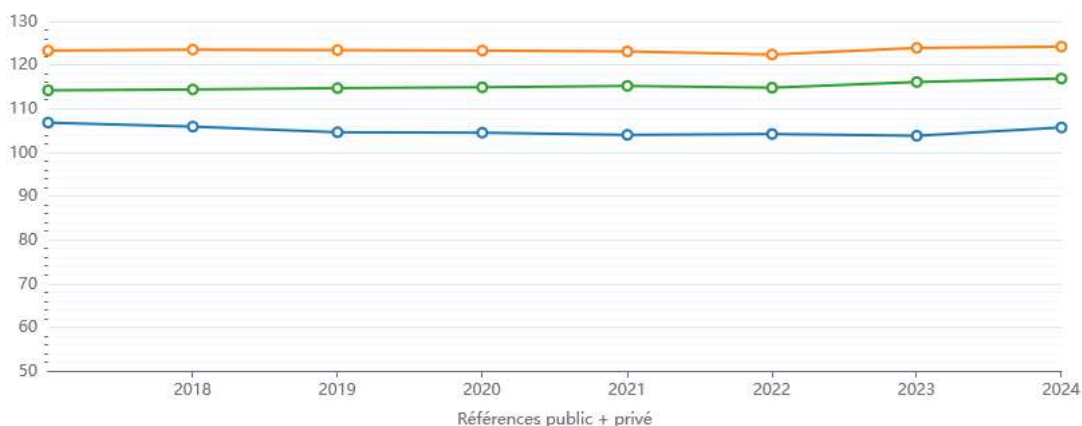
L'installation de l'ENT a été réalisée en Septembre 2017 et assure un outil collaboratif de qualité pour le fonctionnement du réseau et les pratiques pédagogiques. La fibre optique a été effective à partir de l'année 2018 (contrat Orange) mais a été effective également sur sa maintenance en 2023 (LEVEL6- solution Région IDF) et permet une optimisation de la mise en place de ressources numériques et utilisation de plateformes collaboratives.

Un travail en projets culturels a été mené ces dernières années par les équipes du lycée dans le cadre des programmations d'actions d'enrichissement culturel en lien avec la stratégie suivie de l'EPL en corrélation avec les objectifs nationaux et académiques, (sections européennes et voyage scolaire Erasmus+, Bilbao, théâtre sur projets acte et pacte...), cependant il n'existe pas encore de référent culture bien identifié au sein de l'EPL ni de programmation collective de projets culturels en lien avec les enjeux d'un projet d'établissement en cohérence et un travail d'amélioration des conditions d'accueil est étudié (projet CNR, MDL...) afin d'assurer une appropriation des locaux par les élèves et d'optimiser le bien-être scolaire et le développement de l'engagement et de la démocratie lycéenne. Les matériaux utilisés ont assuré un vieillissement optimal des bâtiments construits en 1989. Cependant les élèves ne s'approprient suffisamment pas encore les espaces communs et jardins et restent massés aux abords ou à l'arrière de l'établissement lors des pauses. L'agora profite actuellement d'aménagements spécifiques pour les élèves.

La capacité d'accueil de l'établissement (1380 élèves) arrive depuis plusieurs années à une exploitation maximale de manière optimale (1433 élèves à la rentrée 2024), une stabilisation des effectifs ayant été observée depuis 4 ans et ce, malgré la fermeture d'une demi section de STL. De nombreuses constructions de logements sur le secteur de recrutement ont été observées depuis plusieurs années risquant d'entraîner une sollicitation encore plus importante de scolarisation d'un public plus nombreux sur le secteur de l'EPL.

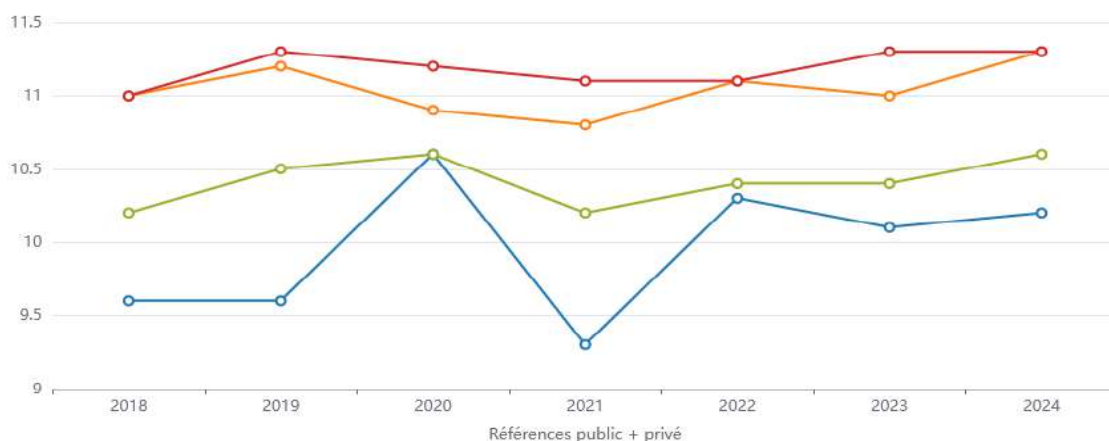
IPS – Extraction graphique plateforme ARCHIPEL – rectorat de Versailles

IPS des élèves de niveau lycée GT



Evolution performance de l'écrit au DNB des élèves de 2ndes du LPO MONNET – Source Archipel

Note à l'écrit au DNB en français des élèves de 2nde GT



Analyse de Analyse de l'établissement

Fonctionnement pédagogique et résultats

➤ Relations et partenariat avec les Parents d'élèves :

Actuellement l'implication des parents au sein de l'établissement existe mais s'avère encore limitée (moins de 10 % de parents votants aux élections des représentants parents au C.A en Octobre 2024) alors qu'il existe trois associations présentes au sein de l'EPL (PEEP, FCPE et AIPEF). Cependant on observe un réel maintien des attentes des parents sur la qualité du service proposé car ceux-ci désirent s'impliquer plus fortement sur les dispositifs et partenariats proposés (projets, CESCE, vie de l'élève...). Les parents sont également présents lors des rencontres parents-professeurs mais sur rendez-vous proposés par les enseignants (peu de démarches individuelles) Il existe une bonne fréquentation des deux portes ouvertes (Janvier et Mars), observée depuis plusieurs années, l'utilisation des outils numériques nécessitent également un resserrage des liens avec les familles pour une optimisation du suivi des élèves et de leurs parcours profilés.

La présence des parents d'élève est en constante augmentation lors des réunions liées à l'accueil post BAC (PARCOURSUP, choix de spécialités, travail sur le climat scolaire....).

➤ Les élèves de l'établissement : Accueil des élèves de 2nde :

Toutes sections confondues, le taux d'absentéisme reste encore présent et nécessite la poursuite d'un travail de raccrochage scolaire (moins de 20 %,) ce qui montre l'importance du travail sur la valorisation des formations et la construction de parcours sécurisés et ambitieux dès la 2nde. En 2023-2024 de nombreuses commissions absentéisme ont été réalisées mobilisant des familles.

Le lycée pour sa partie Technologique accueille des élèves sur des sections tertiaires (STMG) et de santé (STL) qui assurent le remplissage des sections à la rentrée 2024, bien que la section STL montre une réelle problématique de maintien des effectifs (fermeture d'une demi division pour la rentrée 2024).

➤ Résultats des élèves :

De manière globale, le taux de redoublement mesuré en 2nde est légèrement au-dessus du taux départemental Ce chiffre montre l'efficacité du travail pouvant être mené sur la motivation et sur l'orientation. Le CDI est utilisé comme espace ressource et d'aide au travail en autonomie et pour l'utilisation des équipements numériques et favoriser son utilisation en lien avec les enjeux de

qualification et d'enrichissement culturel. Le nombre important d'exclusions de 81 sanctions observés en 2016-2017 montre la nécessité de pérenniser le travail avec les équipes sur le maintien du climat scolaire apaisé et la lutte contre le décrochage scolaire en développant également le sentiment d'appartenance et d'engagement des élèves au sein de leur établissement.

Plus-value résultat bac LPO – Source Archipel – Rectorat de Versailles

Taux de réussite au bac GT en 2024



:

Taux de mentions au bac GT en 2024



Taux de réussite bac Pro en 2024

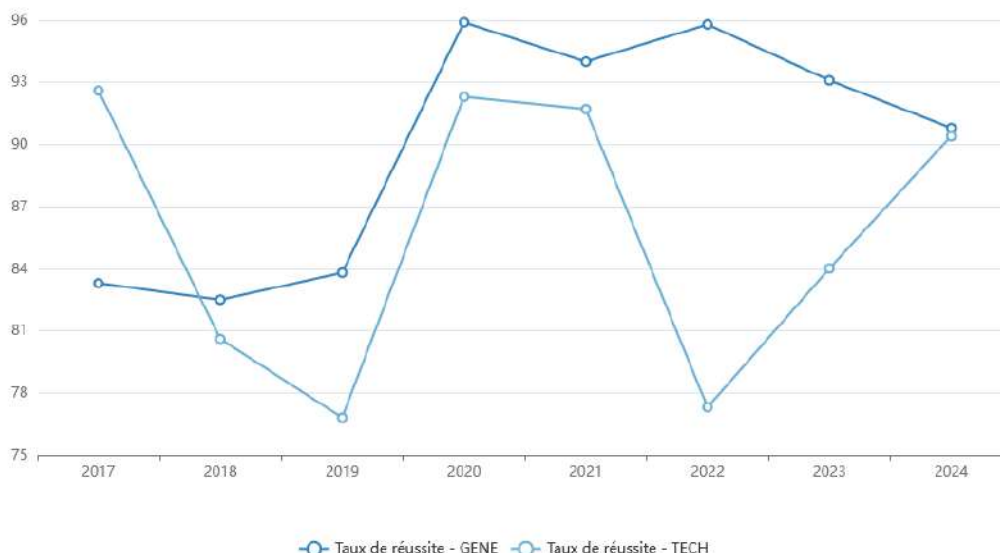
:

Taux de mention bac pro en 2024

L'observation de l'évolution des résultats montre que ceux-ci correspondent aux attentes académiques mais doivent encore être confortés notamment pour les séries Générales et Technologiques en lien avec les nouvelles modalités d'examen dont le Grand oral, car il existe un léger tassement de ceux-ci (89% technologique et 90 % général en 2024 (acad :92,04% et national : 91,4 %)). Un travail dans le cadre de la promotion de projets d'orientation ambitieux et sécurisés Bac-3/Bac+3 doit être réalisé en lien avec les collèges et les Lycées accueillant des sections de STS (conventions de partenariat à signer entre EPLE) et le maintien des cordées de la réussite devra assurer ce travail de mise en perspective des projets d'orientation, afin de sécuriser les parcours et développer la motivation des élèves ainsi que leur ambition scolaire dans le cadre de l'orientation. Une stratégie de communication envers les familles et les élèves (mini-stages en STL, STS, STMG, découverte des spécialités en 2^{nde}, portes ouvertes avec ateliers de découverte, rencontres avec les familles au sein des collèges) pourra poursuivre la promotion des formations et des actions d'intégration des classes de 2^{ndes} pour participer activement à la mobilisation de ceux-ci sur leur formation dès leur arrivée au sein de l'EPLE.

Il existe un accompagnement pédagogique sur l'ensemble des niveaux (AP PP), mobilisant les personnels (1 heure placée à l'emploi du temps faisant intervenir les enseignants professeurs principaux , cela pourra être mis en corrélation avec le plan Mathématiques et Français ainsi que pour des enseignants volontaires assurant la remédiation de la difficulté sur les différents niveaux et particulièrement sur le niveau 2^{nde} et 1^{ère}) et un accompagnement par modules de type SOS (mathématiques, Physiques et SVT) mobilisant plusieurs membres des équipes disciplinaires pourrait assurer un outil de lutte contre le décrochage scolaire. Cependant il est nécessaire d'augmenter la cohérence entre ces dispositifs qui pourraient fonctionner en autonomie notamment en lien entre les compétences, dans le cadre du protocole de l'évaluation ainsi que dans la maîtrise des enjeux d'examens relatifs aux spécialités et selon les disponibilités de chacun. Un dispositif expérimental pour préparer à la CPGE scientifique et une cordée de la réussite avec l'IEP de Saint Germain est également à pérenniser pour accompagner la mise en place de projets ambitieux.

Taux de réussite au bac GT, en %



L'observation des mentions obtenues indique un écart important entre les élèves en forte réussite et ceux en fragilité. Cependant, le travail important mené sur l'accompagnement personnalisé et la lutte constante contre l'absentéisme réalisée par l'ensemble des équipes pour assurer un soutien et un suivi de la difficulté scolaire des élèves à travers l'ensemble des dispositifs (GPDS, APP, suivi vie scolaire ...) ainsi que le travail de réflexion sur l'optimisation des évaluations notamment dans le cadre de ce nouveau projet d'établissement sera à développer pour réduire cet écart.

Pour les séries technologiques, il s'agit maintenant de maintenir une progression pérenne notamment lors de la réussite à l'examen final en maintenant les efforts sur les sessions suivantes pour monter la plus-value en valeur positif, à savoir :

L'EPL a poursuivi la mise en place des mesures éducatives et pédagogiques pour les élèves afin de les aider dans leurs démarches afin de réussir leurs examens (suivi individuel, tutorat, convocation des familles devant les commissions éducatives avec contrat d'engagement). Cet élément montre le travail à effectuer en amont afin de traiter la problématique de l'orientation par défaut de certains élèves qui n'ont toujours pas accepté la voie de formation qu'ils suivent et pour lesquels des actions de remobilisation sont nécessaires (travail avec les PsyEN et collègues à affermir, insertion des élèves dans une dynamique de parcours de réussite vers le post-bac, réalisation de mini-stages d'immersion...) tout en mobilisant les parents. Ces éléments sont déterminants pour pouvoir assurer un recrutement cohérent afin de mener une action de pérennisation des résultats et des effectifs sur le long terme.

Les efforts de l'ensemble de la communauté éducative seront mobilisés dans le cadre du projet d'établissement afin d'améliorer l'attractivité de l'établissement; le recours à des pédagogies innovantes menées (accompagnement personnalisé, projets culturels et citoyens y compris dans le cadre des labels dont E3D à développer, suivi des élèves, système de valorisation de l'engagement et de l'assiduité scolaire, réflexion sur l'évaluation,...) permettront le maintien des résultats en lien avec les attentes académiques. La dynamisation de la logique de réseau de l'EPL et d'enrichissement de partenariats pour le devenir professionnel des élèves sera à soutenir.

➤ Poursuite des élèves en post-Bac

Les résultats montrent une poursuite de l'augmentation de la volonté de suivre des études post bac de la part des élèves, celle-ci réalisée grâce à la mobilisation des équipes afin de dynamiser les parcours scolaires dans le cadre du projet d'établissement. Il sera important de poursuivre cette action en amplifiant les liaisons STS et IUT tout en assurant le développement de notre section de STS BTS ABM et pérenniser l'essor du

DTS IMRT, afin d'assurer une optimisation de poursuite d'études pour nos élèves ; poursuite d'études qui reste à affermir pour être en corrélation avec les attendus Académiques.

Il faudra également maintenir les actions menées sur l'information des élèves quant aux parcours de formations (portes ouvertes, salons dont celui de l'étudiant, interventions de professionnels et d'Universitaires sur publics désignés et volontaires...) afin de développer leur ambition scolaire en lien avec la liaison Lycée/Université.

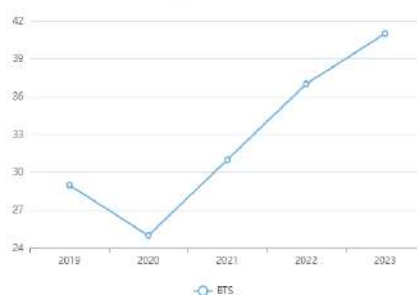
Enfin la liaison avec l'Institut des études politiques (IEP) suivie par une professeure en H.G. est pérennisée pour la rentrée 2024 avec une augmentation du nombre d'élèves bénéficiant de ce dispositif (préparation au concours d'entrée et séances spécifiques sur les prérequis).

Evolution élèves post bac – source Archipel – Rectorat de Versailles

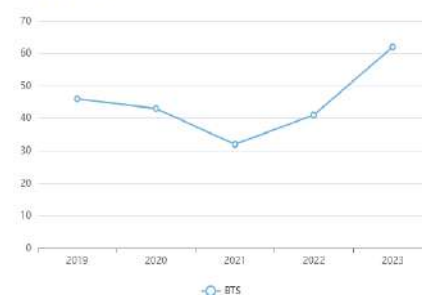
Taux d'emploi à 6 mois et valeur ajoutée (sortants 2023)



Taux de poursuite d'études selon l'examen, en %



Taux d'emploi à 6 mois selon l'examen, en %



Les équipes face aux Projets Pédagogiques et à l'Education à la citoyenneté - Parcours culturel / Parcours santé -

➤ Les Projets Pédagogiques et éducatifs :

- Les enseignants proposent aux élèves des différentes sections des projets d'éducation à la citoyenneté dans le cadre du CESCE (Sidaction, intervention Association travaillant sur les enjeux de citoyenneté et solidarité, éducation au respect filles/garçons/ lutte contre le harcèlement, Tri sélectif et Eco-délégués...). Une dynamique de prévention des conduites à risques pourra être initiée (projet alimentation a été proposé aux élèves par exemple, intervention EDVO sur les conduites à risques et addictives....) afin de favoriser l'apprentissage de la responsabilité et placer les élèves dans une démarche active. Les élèves devront développer des acquis par la mise en place d'actions dans le cadre de l'engagement et de la démocratie lycéenne car il s'agit d'actions d'informations. Ils doivent pouvoir assumer de réelles responsabilités, l'établissement pouvant organiser à l'occasion de la mise place de son projet d'établissement un dispositif de valorisation des engagements par une remise de prix du mérite et valorisant l'engagement sur les bulletins scolaires.
- Des projets d'enrichissement culturel sont mis en place et mobilisent les équipes enseignantes selon les secteurs. Une cohérence globale doit être maintenue par une programmation annuelle en lien avec les axes du projet et en impliquant également les élèves élus au sein du CVL (par exemple : journée d'intégration, actuellement sorties théâtre uniquement pour les classes des professeurs porteurs du projet, culture, voyages scolaires cohérent en lien avec un échange linguistique ou l'affermissement de compétences pour l'examen). Une section européenne en LV1 –Anglais et Espagnol existe sur les divisions du Bac Général et

Technologique et favorise l'apprentissage en langue étrangère en apportant une valeur ajoutée au diplôme des élèves scolarisés au sein de l'EPLE en faisant le lien avec la citoyenneté européenne. Le Lycée a pu participer à un projet Erasmus + qui se clôturera en 2025, de nouveaux financements seront donc à trouver à partir de la rentrée 2025.

- Lors de l'année scolaire 2024/2025, le Lycée a pu assurer la mise en place de la maison des Lycéens fonctionnant en Association et déclarée en préfecture. Elle garantira le développement des apprentissages liés à la responsabilité pour les élèves par la mise en place d'actions culturelles et favorisant un climat scolaire apaisé portées et organisées par ceux-ci. Une association supportant des entreprises juniors pourra également être ouverte sur cette période afin de valoriser les compétences acquises des élèves, développer l'effet établissement et le sentiment d'appartenance tout en favorisant la prise d'initiatives et de responsabilité des élèves.
- La mise en place d'un GPDS (Groupe de prévention du décrochage scolaire) comportant la nomination de deux référents CPE au sein de l'EPLE et financé sur pactes afin de proposer des tutorats d'élèves ainsi que des actions de remédiation de la difficulté scolaire (soutien, études, dispositif SAS à construire...) est activé au sein de l'EPLE : un travail de lien avec les familles et les commissions absentéisme pourra être développé.
- Une pédagogie intégrant une stratégie de développement du numérique. L'établissement dispose de l'ENT depuis la rentrée 2017. Des travaux de modernisation du câblage réseau ont été réalisés en 2023 (solution fibre Région IdF). Cependant l'utilisation doit être optimisée notamment pour certaines applications telles que ELEA par exemple, pour structurer les échanges de ressources et de pratiques, développer la réflexivité et l'esprit collaboratif des équipes, en lien également avec le développement des compétences PIX pour les élèves. Les parcours culturels et de santé pour les élèves sont également à développer sur une stratégie globale de l'EPLE.
- Il existe un travail d'information pour l'orientation menée par les P.P en collaboration avec le Psychologue de l'EN, cependant cela demeure une modalité d'actions ponctuelles et le lien Ecole/Entreprise reste encore mesuré sur la globalité de l'effectif, un référent enseignant pourra être nommé au sein de l'EPLE sur un dispositif PACTE. Une pédagogie développée pour assurer la construction progressive d'une orientation post bac structurée (création de mini-entreprises, travail commun Lycée/Université et conventionnement Lycée/STS ou Lycée/IUT) pourra encore être optimisée. Les partenariats avec le monde économique ou associatif doivent être encore affermis.

➤ Développement du « Vivre ensemble » :

Le lycée J.MONNET est bien tenu. L'équipe TOS chargée d'assurer la maintenance de l'établissement est stable et volontaire comprenant un Agent principal de maintenance nommé à partir de l'année 2024 2025.

Il reste nécessaire de développer un lien entre les différentes équipes afin de générer un dynamisme et une modernité dans le cadre d'un effet établissement promouvant le « bien vivre ensemble » et le sentiment d'appartenance pour les élèves.

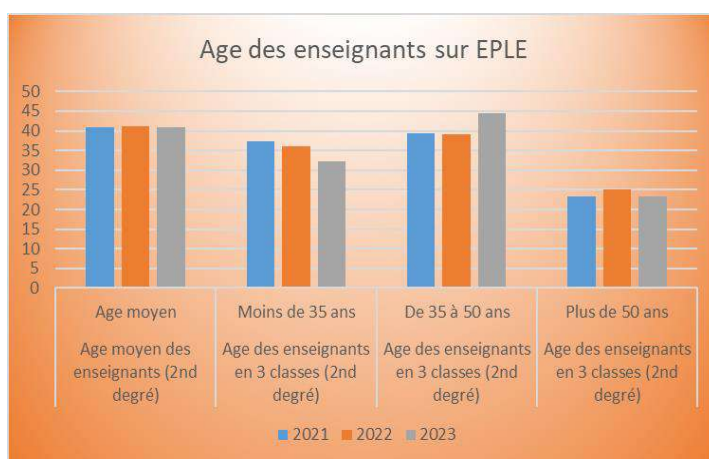
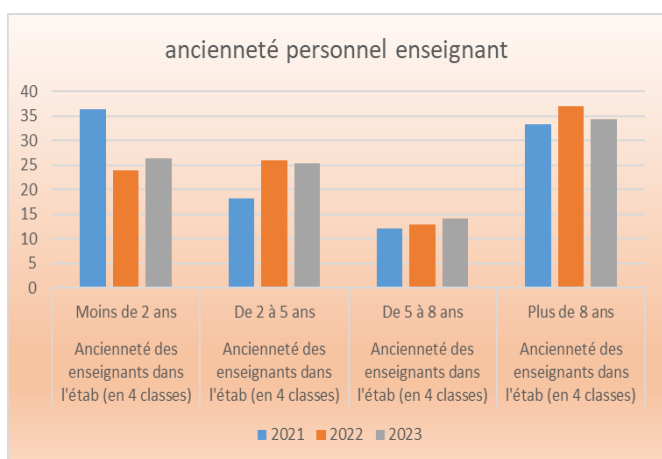
Nous pouvons le corréliser aux statistiques liées aux dégradations ou exclusions de cours qui ont été mesurées depuis plusieurs années.

Concernant le nombre d'exclusions temporaires, il a connu un volume en nombre de jours de 81 jours en 2024 2025), ce qui montre l'importance d'un travail éducatif de remédiation et de responsabilisation par rapport aux faits réalisés (dégradations, manque de respect de l'autorité de l'adulte par incivilités) et du travail de prévention et d'engagement nécessaire à mener par l'ensemble des équipes pour placer le jeune dans une dynamique positive de progression et développer le sentiment d'appartenance. Ce travail pourra être reconnu lors de l'évaluation de l'EPL en 2025-2026.

Les sections les plus concernées sont les STMG (27,3% des exclusions de cours) puis les 2ndes GT (35% toutes sanctions confondues). Les motifs sont variés : comportement et incivisme, refus de travailler, absence de matériel, dégradation de matériel ou mobilier. Une diminution de ces éléments permet de lutter contre le décrochage scolaire et favorise la responsabilisation des élèves, cet atout doit être pérennisé sur les années prochaines en lien avec l'accompagnement sur les projets scolaires ambitieux et le travail sur l'évaluation et l'auto évaluation des élèves.

L'ensemble de ces éléments indique un travail de fond qui est mené par les équipes pour assurer une sérénité pour la réussite scolaire des élèves accueillis dans le cadre du projet d'établissement.

➤ Les personnels : Source plateforme ARCHIPEL – Rectorat de Versailles



On peut observer une forte stabilité des personnels enseignants titulaires ainsi qu'une attractivité de ceux-ci (68 % des enseignants sont des certifiés et PEPS et 26,8 % sont des personnels agrégés, avec une faible proportion de professeurs contractuels soit 5,2 % inférieur à la moyenne Départemental de 12,7%), 34,3 % de l'effectif a une ancienneté de plus de 8 ans (soit au-dessus de la moyenne académique, les autres sont présents au sein de l'EPL depuis au moins deux à cinq ans). Ces éléments représentent un gage de pérennisation des stratégies pouvant être menées et des dispositifs engagés.

L'ensemble des projets pourra s'inscrire dans une cohérence globale portée par le contrat d'objectifs à finaliser et le projet d'établissement qui pourra favoriser un travail de responsabilisation des élèves et de développement d'un « effet établissement » tout en assurant la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative en lien avec les usagers et partenaires.

Une réflexion sur les modes d'évaluation et l'importance de la montée en puissance d'une pédagogie individualisée et collaborative, assurant une remédiation efficace pour les élèves en difficultés ainsi que pour remédier à l'absentéisme stable mais encore présent au sein de la structure et ainsi éviter l'érosion des élèves avant l'examen final ou l'échec à l'examen pourra être poursuivie au sein du nouveau projet d'établissement, en lien avec la réforme du Lycée et le protocole d'évaluation proposé aux familles.

L'équipe vie scolaire au sein de l'établissement pourra proposer, notamment grâce au CVL, un travail d'éducation à la Citoyenneté et au respect des différences ainsi qu'une programmation d'actions du CESCE en corrélation avec le projet d'établissement.

Les incidents Vie Scolaire sont encore majoritairement liés à des manques de respect entre élèves (utilisation des réseaux sociaux ou à des dégradations (départ de feu dans les toilettes en 2024). Cela nécessite la poursuite à long terme du travail mené sur la responsabilité et le respect tout en promouvant un climat scolaire serein au sein de l'EPLE par le développement du sentiment d'appartenance en lien avec la réussite du parcours scolaire.

Mise en perspective de l'Etablissement

Selon les éléments de diagnostic nous dégagons trois axes majeurs de travail qui assureront une prise en charge globale de l'élève afin de lui permettre une progression optimale ainsi qu'un parcours de formation réussi et ambitieux.

Ces axes participeront au développement qualitatif de l'établissement.

L'ambition de l'établissement pour les trois à cinq années à venir est de développer l'autonomie des élèves afin de les projeter dans une action individuelle et collective assurant leur intégration sociale, promouvoir leur engagement individuel et citoyen, en ayant une conscience d'eux-mêmes et de leur devenir. Dans un monde complexe, il faut leur permettre de développer leur esprit critique.

Ce projet s'articule autour de trois axes :

- **Axe 1 : Réussir**
- **Axe 2 : S'ouvrir**
- **Axe 3 : S'épanouir**

Axe 1

Réussir

*Construire des parcours diversifiés pour conduire à la réussite,
Qualifier plus, Qualifier mieux*

Objectif : Permettre à l'élève de mieux s'intégrer au Lycée, de s'épanouir par le développement de sa motivation et sa volonté de réaliser un parcours ambitieux, tout en favorisant sa réussite et le développement de son projet professionnel personnel.

La promotion des actions de formations et d'expérimentations pour la communauté scolaire assure le développement de pratiques novatrices, collaboratives et réflexives.

Pour chaque objectif opérationnel, une fiche action est annexée au projet d'établissement.

A – Mieux s'adapter au Lycée Jean MONNET, mieux s'intégrer :

- A chaque rentrée, une journée d'accueil et d'intégration sera réalisée avec les classes de 2^{nde} et 1^{ère} Technologiques, comportant :
 - Des évaluations de positionnement des élèves réalisés par des membres des équipes pédagogiques,
 - Des activités permettant de développer l'esprit de groupe et assurant la sensibilisation à la notion de communauté éducative.
- Assurer une action d'intégration pour les élèves des sections de 2^{ndes} Générales pouvant prendre la forme de dispositifs particuliers, entretiens d'intégration ou de travaux pédagogiques pour connaître leur établissement.
- Mise en place de bilans trimestriels et bilans « étapes » très tôt dans l'année afin d'assurer un suivi de la progression des élèves en y associant les familles.
- Mise en place d'un audit « Spécialités » au premier trimestre assurant une connaissance fine des parcours possibles aux élèves et leurs familles et permettant de les intégrer dans une dynamique de construction de profils choisis.
- Pour préparer la rentrée des 2^{nde} GT, un outil de liaison pourra être proposé aux professeurs de collège afin d'identifier les besoins d'accompagnement particuliers en y intégrant les enjeux du plan académique en Mathématiques et Lettres (pouvant être en lien avec les évaluations de 2^{ndes}).
- Assurer la mise en place d'une liaison lycée /collèges afin de favoriser les échanges et les projets pédagogiques entre enseignants des deux niveaux du secondaire dans une logique de Bac-3/Bac+3.
- Promouvoir l'hétérogénéité des classes en assurant l'équilibrage des classes afin d'harmoniser les profils d'élèves.

B – Mieux réussir au Lycée Jean MONNET: placer les élèves en situation de réussite – aider les élèves en difficulté en les accompagnant

L'ensemble des niveaux :

- Maintenir l'efficacité des dispositifs de soutien :
 - Mise en place d'ateliers de remédiation des difficultés scolaires encadrés par des professeurs et des AED
 - Etudes encadrées au CDI et aide méthodologique au CDI sur inscription des élèves
 - Développement des dispositifs SOS disciplinaires fondés sur le volontariat des élèves et la détection de la difficulté scolaire par les enseignants.

- Développement de dispositifs SOS Spécialités et SOS Oral, financés par les moyens académiques « Réussite au Lycée » sur détection des élèves par les enseignants et sur groupes de besoin.
- Assurer une formation efficace au et par le numérique pour construire des parcours ambitieux développant la culture numérique dans le cadre du label « Lycée Numérique ».
- Préparer des devoirs sous format numérique pour les différentes sections.
 - Renforcer la motivation et l'autonomie des élèves.
 - Promouvoir l'utilisation d'applications dédiées dans l'ENT afin de personnaliser l'enseignement (ELEA) et former à l'usage pertinent de l'IA (Wooflash).
- Réfléchir à des offres de formations :
- Donner la possibilité aux enseignants de se former à l'utilisation de l'IA.
 - Formations sur l'utilisation de certaines applications de l'ENT pour les élèves et les adultes de l'établissement pour un meilleur usage.
 - Faciliter et dynamiser les formations des personnels sur l'utilisation du numérique (évolutions des logiciels et des matériels) notamment par des actions d'échanges de pratiques et de formations en interne entre pairs, et en mettant en place des formations d'établissement répondant aux problématiques locales (FIL) et internes.
 - Promouvoir les présentations d'expérimentations menées par les équipes (classes, disciplinaires, projets) sur des temps définis afin d'enrichir les réflexions et organisations pédagogiques proposées au sein du lycée.
 - Participer aux expérimentations proposées par les corps d'Inspection afin de promouvoir les démarches réflexives collectives et individuelles.
- Accentuer l'accessibilité des formations pour les élèves à besoins particuliers et assurer une accessibilité universelle en optimisant les usages du numérique.
- Valoriser le parcours académique des élèves et leur réussite à travers les sections européennes et les certifications de langues (Cambridge et Instituto Cervantès).
- Dans le cadre du GPDS, assurer la mise en place de tutorats et un suivi individualisé pour les élèves fragiles afin de lutter contre le décrochage scolaire (réalisation d'outils spécifiques de suivi et de liaison inter-cycles)
- Assurer la mise en place de tutorats entre pairs afin de favoriser l'émulation, la valorisation de compétences, le sentiment d'appartenance et la solidarité.
- Poursuivre le développement de l'Accompagnement Personnalisé en assurant la mise en place de groupe de besoins comportant une inscription élève par période (sur un système d'AP fixe et AP structurées sur groupes de besoins sur les compétences de bases)
- Favoriser les pratiques pédagogiques innovantes en adaptant les enseignements et en favorisant les évaluations différenciées dans le cadre du protocole d'évaluation, afin de lutter contre la difficulté scolaire et renforcer la motivation des élèves dans la réussite des examens et CCF.
- Assurer le développement des pratiques pédagogiques en lien avec le numérique afin de favoriser le développement des compétences associées (Pix) et permettre le développement du label « Lycée numérique »

- Favoriser le travail disciplinaire en effectif allégé, dans la mesure du possible, afin de créer des conditions d'apprentissages optimales en assurant une différenciation et un rythme adapté.
- Etablir un lien entre les équipes de vie scolaire et enseignantes pour favoriser la prise en charge des élèves dans les activités éducatives et de soutien.
- Promouvoir les dispositifs de suivi des recherches de stages (STMG et STL) afin d'assurer la mobilisation des élèves jusqu'à l'examen final, en lien avec le CLEE et le dispositif Ecole/Entreprise et le bureau des Entreprises à créer (Assistant DDFPT à demander).

Niveau Terminale (Générales et Technologiques):

- Proposer des ateliers pédagogiques didactiques et méthodologiques aux élèves de Terminale pour assurer la maîtrise des acquis nécessaires à leur réussite en formation Post-Bac.
- Assurer une veille renforcée pour éviter le décrochage en lien avec la vie scolaire et le GPDS.
- Proposer la mise en place de devoirs communs dans plusieurs disciplines pour harmoniser les progressions pédagogiques et favoriser l'engagement des élèves.
- Assurer la mise en place d'examens blancs (écrits et oraux en lien avec les spécialités) pour les élèves de 1ères et Terminales avec comparatif de niveau d'acquisition.
- Des échanges croisés de copies entre enseignants peuvent être effectués afin de faire bénéficier aux élèves de conseils plus variés.

C –Favoriser une éducation à l'orientation qui vise à constituer un projet pour aider l'élève à se placer dans une démarche de parcours scolaire ambitieux :

- Mise en place de temps d'échanges entre professeurs d'établissements différents (lycées, collèges et université) afin de promouvoir la continuité des apprentissages.
- Présentation des formations et des atouts du lycée J. MONNET au sein des collèges et des structures universitaires en y associant les équipes pédagogiques et éducatives afin d'accompagner les démarches de projets d'orientation en amont
- Valoriser les filières technologiques afin qu'elles deviennent une orientation choisie et non par défaut.
- Proposition de mini-stages pouvant associer les Psy-EN ou les professeurs principaux de collège afin de dynamiser les projets d'orientation et de promouvoir une démarche de parcours de réussite tout en assurant le développement de passerelles (verticales et horizontales)
- Développement de dispositifs expérimentaux (plateforme région IDF.) dans le cadre de la préparation des élèves aux enjeux d'orientation post-bac et en lien avec le contrat CIO/établissement.
- Renforcement de la communication auprès des familles et des élèves de l'établissement et des collèges pour promouvoir les démarches de projets réfléchis, motivants et assurant une continuité de formation (portes ouvertes proposant des activités de découverte du lycée, participation aux forums étudiants, interventions de professionnels...).

- Assurer une présentation des spécialités très tôt en 2^{de} afin de promouvoir la connaissance des enjeux du programme et les profils post-bac.
- Intégrer les présentations des spécialités dans les actions d'information des familles dans le cadre de la liaison collège/lycée
- Assurer la mise en place d'audits des choix de spécialités et options dès le 1^{er} trimestre de 2^{de} afin d'assurer la construction de projets cohérents, choisis tout en laissant un temps de réflexion suffisant pour élaborer leur orientation.
- Proposer des actions motivantes de préparation à l'insertion professionnelle (coaching, visites d'entreprises et de sites remarquables, développement de partenariats école/entreprises,...)
- Ateliers de préparation aux recherches de stages et conduites d'entretiens pour les élèves de 2^{des} et des sections STS et technologiques

D -Renforcer la liaison Lycée Général et Technologique/ STS/ Université

- Réaliser des outils de liaison afin de permettre une adéquation compétences acquises/intégration en Post-Bac, en particulier en STS.
- Proposer un suivi conjoint entre professeurs du Lycée et professeurs de STS/BUT/Licence auprès de l'élève pour préparer puis intégrer celui-ci.
- Mise en place d'actions pédagogiques communes afin de préparer les élèves, développer leur motivation pour les formations post-bac (cours communs, séances pédagogiques préparées et présentées par les professeurs de STS ou Universitaires aux élèves du Lycée J. MONNET)
- Mise en place d'un dispositif expérimental de préparation aux CPGE en classe de terminale afin de préparer les élèves aux exigences attendues. Interventions de professeurs enseignant dans ces formations.
- Poursuivre la préparation des élèves aux concours des IEP afin de les placer dans une dynamique de réussite et de confiance en leurs capacités
- Mise en place d'une liste de diffusion afin de faciliter les échanges pédagogiques entre professeurs dans le cadre de l'accompagnement des élèves :
 - Favoriser la concertation des professeurs principaux sur la réalisation de projets communs entre établissements.
 - Favoriser pour les élèves de 1^{ère} et de terminale une information sur les métiers et qualifications post bac (interventions de proviseurs, de professeurs, d'anciens élèves en formation post Bac, de professionnels, d'associations, d'universitaires...)
 - Faciliter et organiser plusieurs réunions parents/professeurs sur l'année scolaire pour aider les familles et les élèves dans la construction des parcours de formations.
 - Organiser des entretiens avec les familles en y associant plusieurs partenaires, notamment pour aider les élèves en difficultés.
 - Organiser des visites et actions pédagogiques communes.

Axe 2 – S'ouvrir

*Education à la citoyenneté, ouverture à la culture et
développement de la responsabilité*

Pour chaque objectif opérationnel, une fiche action est annexée au projet d'établissement.

Objectif : former un citoyen responsable et solidaire, ayant des postures d'engagement liées à sa formation tout en assurant le développement d'actions de prévention.

A - Ouverture à la culture

Pour favoriser une ouverture vers l'extérieur et l'international et valoriser la démarche de projet :

- Echanges linguistiques en liaison avec les enseignements en langues et en lien avec la section européenne
- Développement des sorties et des participations aux manifestations culturelles pour les élèves en lien avec les axes du projet d'établissement et les priorités académiques (par exemple participation au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »)
- Développer les projets et ateliers éducatifs liés aux enseignements et à la vie scolaire (ateliers théâtre, journée des talents, développement durable en lien avec le label E3D....)
- Développer les interventions de conférenciers ou d'universitaires lors de séances pédagogiques ou sur des temps spécifiques organisés par l'établissement (semaine de la science, orientation...)
- Développer les projets culturels (ADAGE, PACTE ...) pour l'ensemble des classes de 2ndes afin de favoriser l'acquisition de compétences en leur donnant du sens.
- Soutenir l'UNSS et le développement d'activités culturelles
- Offrir une ouverture importante sur le monde économique aux élèves dans l'ensemble des disciplines afin de promouvoir l'ambition scolaire de tous (favoriser l'intervention de professionnels, pédagogie par projet,...) et les intégrer dans le parcours Avenir.
- Développement des expositions au sein de l'établissement à but culturel et dans le cadre du développement de la citoyenneté, notamment en lien avec le CDI
- Développement d'actions en lien avec les enjeux académiques tels que la semaine de la science ou de l'égalité homme – femme afin d'inscrire les élèves dans une démarche de projection sur leur devenir personnel et citoyen.
- Renforcement de la culture européenne et internationale dans le cursus des sections européennes, que ce soit par les enseignements, les sorties ou les voyages mais aussi par la participation à des projets Erasmus+.

- Valorisation de la culture scientifique à travers des expositions (comme Agar Art, les femmes dans les sciences), des voyages (exemple : Islande) ou sorties (comme la Maison de la Chimie)
- Participation des élèves de l'option et de la spécialité CAV au Festival du Film de Sarlat au mois de novembre.
- Présentation en cours ou fin d'année, des créations artistiques des élèves (courts-métrages, théâtre...)

B- Education à une citoyenneté responsable

- Favoriser le développement de l'engagement et d'une attitude responsable :
 - ✓ Pour les sections STMG et STL en particulier, développer une attitude adaptée au monde professionnel et attendue dans les formations du supérieur courtes
 - ✓ Par la gestion de classe, permettre l'intériorisation des règles et usages ainsi que l'esprit collaboratif
 - ✓ Chaque année, renforcer le travail d'appropriation de la charte des usages du numérique détaillée avec les élèves afin qu'ils se l'approprient (en y incluant un accompagnement sur les usages raisonnés et responsables du numérique)
 - ✓ Développer par des actions spécifiques la promotion d'attitudes et de comportements responsables et d'engagement en assurant une valorisation de ceux-ci au sein des bulletins scolaires et de cérémonies dédiées
 - ✓ Favoriser la reconnaissance du mérite et de l'investissement par des actions promouvant la culture
 - ✓ Développer les valeurs citoyennes de solidarité : Mise en place d'actions de sensibilisation (Téléthon, collecte Banque Alimentaire, Resto du cœur, collecte pour écoles africaines, journée AMCSida...)
- Partager les responsabilités :
 - ✓ Impliquer les élèves dans l'action « Jeunes officiels » dans le cadre de l'UNSS et du développement du sport scolaire.
 - ✓ Développement de la « Maison Des Lycéens » (MDL) impliquant les élèves dans la démarche d'équipement, de gestion et d'animation.
 - ✓ Réaliser un travail d'appropriation de la charte de la laïcité et des valeurs de la république
 - ✓ Mise en place d'ateliers spécifiques visant à promouvoir la démocratie lycéenne lors des « semaines de l'engagement » en lien avec le CVL et les élus élèves.
- Apprendre à respecter son cadre de vie pour valoriser l'estime de soi et développer sa responsabilité tout en favorisant le développement d'un climat scolaire serein :
 - ✓ Travailler avec les élèves sur le respect des locaux
 - ✓ Mise en place d'actions de nettoyage en y impliquant les élèves

- ✓ Associer les élèves (Elus CA, CVL, délégués de classes) dans les d'équipements liés au cadre de vie, notamment en lien avec le CNR
 - ✓ Réaliser des actions de prévention des dégradations potentielles des locaux et équipements en y associant l'ensemble des personnels.
-
- Mise en place d'actions impliquant les élèves dans des démarches de responsabilités et développant le sentiment d'appartenance (webradio, café-débat en lien avec le pôle littéraire et le CDI, journal du lycée....)
 - Favoriser l'éducation aux médias et à l'information en assurant une planification d'acquisition de ressources notamment pour le CDI (lien avec Réseau CANOPE, abonnement numériques, logiciels interactifs...)
-
- Placer les élèves dans les conditions d'apprentissage des règles citoyennes « Développement des situations d'apprentissage » :
 - Mise en place d'élections des délégués élèves en respectant les principes de vote de la République
 - Développement d'une formation des délégués élèves ayant comme objectif l'apprentissage de la responsabilité, du respect et de la citoyenneté.
 - Développement des valeurs de respect, de tolérance et de responsabilité en prenant appui sur le CESCE :
 - ✓ *Respect filles/garçons, estime de soi, relations intimes*
 - ✓ *secourisme*
 - ✓ *lutte contre les discriminations*
 - ✓ *prévention sécurité routière (en liaison avec des partenaires locaux et piloté sur certains thèmes par l'infirmière de l'établissement)*
 - ✓ *prévention Incendie*
 - ✓ *prévention Internet, utilisation des nouvelles technologies*
 - ✓ *prévention alcool et tabac, conduites addictives*
 - Développer la parole de l'élève « Mieux vivre dans la Maison Lycée » : (Valoriser les nombreux savoirs être acquis par nos élèves)
 - Développer les activités périscolaires :
 - ✓ *Exemple : Développement des activités de la MDL, du CVL*
 - Poursuivre le travail d'explication et d'appropriation par les élèves du règlement intérieur, en liaison avec son application (Fiche de suivi éducatif des élèves en difficultés, liaison avec les familles...) pour développer la compréhension et la pratique des règles en y associant les familles (rencontres, entretiens, suivi,...).
 - Mise en place d'une appropriation et d'une analyse du règlement intérieur par les élèves de 2ndes et 1^{ère} Technologiques (arrivant au sein du lycée)

C - Pérennisation de la prévention et de la lutte contre les conduites à risques dans l'éducation à la santé :

➤ En liaison avec le CESCE, promouvoir l'éducation de l'hygiène et de la santé, prévenir et lutter contre les conduites à risques et favoriser une bonne hygiène de vie du futur citoyen (en liaison avec les services de santé et sociaux présents au sein de l'établissement) :

- ✓ Développer des actions de sensibilisation (don du sang, d'organes, Sidaction....)
- ✓ Développer des actions de prévention :
 - Prévention jeux dangereux
 - Sensibilisation à la puberté et à la sexualité
 - Prévention nutrition et hygiène de vie
 - Prévention aux conduites addictives (tabac, alcool, stupéfiants, jeux en ligne, écrans, pornographie)
 - Le rythme de vie et l'importance du sommeil
 - Prévention accidentologie
 - Estime de soi

D - Développer l'éducation au développement durable en lien avec la labellisation E3D

Développer un comportement responsable et civique en matière de développement durable et de préservation de l'environnement avec la mise en place d'actions ciblées, en se fondant sur les O.D.D :

- Tri sélectif effectué par les élèves et les personnels du Lycée notamment en lien avec le service de restauration (partenariat avec société Elior)
- Mise en place et suivi par les élèves de projets éducatifs et pédagogiques en lien avec le développement durable (exemple : jardin sauvage, composteur pour les déchets avec la participation des personnels affectés à la restauration, visites de sites remarquables de traitement des déchets, installation de ruches, d'une mare dans le cadre des AP projets E3D plateforme...)
- Mise en place d'actions en responsabilisation (collecte de déchets en partenariat avec des entreprises...)
- Découverte et connaissance de l'environnement

Axe 3

S'épanouir

Investir sa scolarité pour s'autoréaliser

Favoriser le bien être de l'élève et développer un sentiment d'appartenance à l'établissement

Objectif : Contribuer au bien être des élèves en garantissant un cadre rassurant et en leur permettant de s'approprier les lieux et les équipements dans des dynamiques de projets.

A- Faire du lycée un espace rassurant et convivial

- Réaménagement de l'agora avec un piano et du mobilier améliorant le confort et l'esthétique des lieux (fonds du Conseil National de la Refondation de l'Ecole); sensibilisation au respect du matériel collectif.
- Poursuite du réaménagement de la cafétéria par l'installation de mobilier et d'instruments de musique (guitares).
- Amélioration du cadre extérieur pour en faire un lieu de convivialité et de détente : entretien des espaces arborés, installation de davantage de bancs et tables de pique-nique, tables de ping-pong,...

B- Construire un climat scolaire apaisé

- Mise en place d'ateliers avec les Psy-EN aussi bien pour les élèves (estime de soi) que pour les professeurs (groupes d'échanges entre professeurs principaux par niveaux) ; et dynamiser leur fréquentation.
- Développement d'actions pour créer un sentiment d'appartenance au lycée et améliorer le bien-être, en lien avec le CVL : concours d'éloquence, olympiades, journée des talents...
- Lutte pro-active contre le harcèlement dans le cadre du programme PHARE qui associe différents partenaires : mise en place d'une procédure écrite simple indiquant qui saisir en cas de suspicion de harcèlement.
- Mise en place d'outils de recueil des témoignages sur des situations problématiques
- Améliorer la confiance en soi des élèves grâce à des ateliers permettant de travailler la prise de parole, la posture et l'argumentation (atelier théâtre, club philo)
- Aider les élèves dans la gestion de leurs émotions et du stress, notamment à travers un atelier relaxation.
- Faire des couloirs et cages d'escaliers des espaces silencieux, propices au travail lors des heures de cours notamment en s'appuyant sur la Vie Scolaire.

- Pérennisation de l'Amicale des Professeurs et/ou de moments de convivialité associant tous les personnels de l'établissement.

B - Favoriser le bien-être des lycéens grâce au matériel numérique

- Développer le site Internet du lycée afin de mettre en valeur les actions et les projets (alimentation et construction de rubriques, articles et documents réalisés et mis en ligne, par exemple les films de l'option et de la spécialité CAV).
- Sensibiliser à l'utilisation du réseau pédagogique et à l'ENT pour communiquer.
- Accentuer les usages pédagogiques du numérique dans les disciplines (exemple : utilisations de logiciels disciplinaires, utilisation ELEA, productions collaboratives, échanges entres pairs, évaluation diagnostique et formative, relevés sur le terrain...) pour favoriser l'autonomie des élèves.
- Rationnaliser l'équipement des salles (avec projection vidéo, VPI, TNI) sur l'ensemble des secteurs.
- Poursuivre le développement du matériel informatique et vidéo dans l'établissement afin de familiariser les élèves avec la pratique d'activités pluridisciplinaires et culturelles (Notamment point d'accès Wi-Fi, flotte de PC et tablettes et prêt de batteries...)
- Optimiser l'utilisation des écrans de l'agora pour informer les élèves des ressources disponibles et des événements en cours.